

Pour diffusion immédiate

CNW : code 01

GQM : 00660

## Budget du Québec 2015-2016

### **Le Conseil du statut de la femme invite le gouvernement à s'engager plus fermement pour l'égalité entre les femmes et les hommes**

**Québec, le 26 mars 2015** — Le Conseil du statut de la femme déplore les coupes importantes des budgets destinés à la condition féminine, mais est soulagé de savoir que les sommes allouées aux tables de concertations dans les régions et au Plan d'action en égalité sont maintenues pour le prochain exercice financier.

« Ces sommes ont été remises en question jusqu'à la dernière minute. Ce n'est que le jour du budget que nous avons eu confirmation que le pire serait évité et que davantage de crédits seraient finalement alloués. J'invite le gouvernement à s'engager plus fermement. Il doit soutenir à long terme les actions visant à assurer l'égalité entre les femmes et les hommes », a déclaré la présidente du Conseil, Mme Julie Miville-Dechêne.

Le Conseil note aussi que le budget vient confirmer les augmentations de la contribution parentale aux services de garde. Il craint que ces hausses du coût des places, modulées en fonction du revenu familial, constituent une mesure pouvant décourager les femmes à retourner sur le marché du travail après leur congé parental. De plus, la stagnation des budgets en santé risque de toucher davantage les femmes, à titre d'utilisatrices majoritaires des services.

### **Commission de l'équité salariale**

La fusion annoncée de la Commission de l'équité salariale à la Commission de la santé et de la sécurité au travail inquiète le Conseil.

« La Commission de l'équité salariale joue un rôle essentiel au progrès de l'application de la loi sur l'équité. Il ne faudrait pas que le transfert des compétences à un autre organisme ait pour effet d'affaiblir le rôle de surveillance des autorités publiques à l'égard de cette loi », souligne Mme Miville-Dechêne.

## **Intégration des personnes immigrantes**

Le ministre des Finances a aussi annoncé la mise en place prochaine d'une stratégie d'action pour favoriser l'intégration professionnelle des personnes immigrantes. Cette stratégie sera dotée de 22,5 millions \$ d'argent frais pour les trois prochaines années. Elle visera notamment à favoriser la reconnaissance des acquis et des compétences des personnes immigrantes, leur acquisition des compétences linguistiques et leur intégration en emploi.

Le Conseil se réjouit de cette annonce. Il souligne cependant que la stratégie devra tenir compte des difficultés d'intégration particulières que vivent les femmes immigrées. Ces difficultés sont particulièrement grandes quand elles accompagnent un conjoint sélectionné pour ses compétences professionnelles.

## **Participation des femmes à l'économie**

Le Conseil voit d'un bon œil l'annonce d'investissements de 27 millions \$ supplémentaires sur cinq ans en économie sociale. 93 % des emplois de ce secteur sont occupés par des femmes.

Par contre, il regrette que les projets économiques majeurs, financés à hauteur de 1,9 milliard de dollars, comme la stratégie maritime, se concentrent dans des secteurs où peu de femmes travaillent. À l'image de ce qu'il a fait dans le cas du Plan Nord, le Conseil invite le gouvernement à agir pour augmenter la présence des femmes dans les emplois traditionnellement masculins. Il l'incite également à développer de nouvelles stratégies à cet effet, pour corriger le tir à la suite de l'annulation regrettable du volet régional du concours *Chapeau les filles* !

Le Conseil du statut de la femme a pour mission de conseiller le gouvernement du Québec et d'informer la population sur les questions d'égalité entre les femmes et les hommes.

-30-

Pour information : Marie-Andrée Lefebvre  
Attachée de presse  
Conseil du statut de la femme  
[marie-andree.lefebvre@csf.gouv.qc.ca](mailto:marie-andree.lefebvre@csf.gouv.qc.ca)  
Cellulaire : 418 446-2203  
Téléphone : 418 643-4326, poste 245